



Contrat de vente de paillettes France 2024

ETALON Tarzan van de Vlindervallei

L'acheteur	
Adresse	
Code postal et Ville	
Téléphone	
Mail	

Conditions de vente

L'acheteur achète au vendeur un lot de 4 paillettes de semence congelée de l'étalon Tarzan van de Vlindervalleiaux conditions suivantes :

- Ω 300,00 € TTC à la réservation
 - Ω 300,00 € TTC de frais techniques incluant l'envoi de 4 paillettes
 - Ω 480,00 € TTC au 01/10/2024 avec garantie poulain vivant
- ✓ Les frais d'envoi de paillettes, à charge de l'acheteur, ne sont ni remboursables, ni reportables ; (nul dans le cas présent)
 - ✓ Tout retard de paiement entraînera la facturation d'intérêts moratoires au taux légal.

Conditions d'utilisation

Nom de la jument		
N° de sire (obligatoire)		
Origines		
Centre d'insémination choisi		
Transfert d'embryon	<input type="radio"/> OUI	<input type="radio"/> NON
Nbre de paillette(s) commandée(s)		

- ✓ L'achat de plusieurs lots de paillettes peut être effectué pour une ou pour différentes juments ;
- ✓ Pour chaque jument inséminée, un contrat complet doit impérativement être adressé au haras de la Herbougère afin d'éviter les DPS (Déclaration de Premier Saut) correspondantes ;
- ✓ Le recours à ICSI (Injection Intra-Cytoplasmique de Spermatozoïdes) n'est pas autorisé par ce présent contrat et fera l'objet d'un contrat spécifique ;
- ✓ En cas de vacuité, aucune paillette supplémentaire ne sera fournie et aucun remboursement ne pourra être effectué ;
- ✓ L'acheteur déclare avoir pris connaissance des conditions dans lesquelles se déroulent les inséminations. Il passera avec le centre d'insémination une convention distincte d'hébergement de sa jument ;
- ✓ La réservation de paillette(s) est effective au retour du contrat signé et par paiement à l'ordre du **Haras de la Herbougère, Ariane Dotreppe**, Correspondant à l'achat des paillettes et aux frais de transport.

Coordonnées bancaires

- ❖ **IBAN : FR76 1660 6000 0584 8841 9781 237**
- ❖ **BIC : AGRIFRPP866**